

CR.CST 10.1.2015

Compte-rendu de la Réunion du Conseil scientifique et technique (CST), du 10.1.2015

Présents :

- les membres du CST : Martine Estrade, Secrétaire du CST, Christine de Kerchove Secrétaire adjointe du CST
- le président : Bernard Chervet,
- la Secrétaire scientifique : Sabina Lambertucci,

Il s'agit de la 5^e réunion statutaire du CST depuis son élection, les précédentes ont eu lieu le 2/07/13 et le 14/12/13, le 22/3/14, le 5./7/14

La structure légère du CST actuelle n'empêche pas tant une participation à la vie scientifique via le CSCA et l'organisation des colloques et rencontres et via le statut d'invité du CA.

Le CST tient son existence des statuts et du Règlement Intérieur de la SPP , sa légitimité des urnes. Les membres du CST demeurent interrogatifs devant les propositions d'éventuelles refontes des refontes envisagées des lieux ou instances scientifiques qui seraient proposées en dehors d'une assemblée générale et des électeurs , et voudraient modifier le paysage scientifique sans leur concertation préalable en assemblée générale..

Le CST, même numériquement faible, pourrait proposer au CA des projets scientifiques. Cette possibilité dépendrait cependant que l'audience que le CA pourrait lui donner et de l'accueil qu'il leur ferait. Si le CST initial était envisagé à sa création comme un 'conseil de vieux sages », il peut être **aussi** apparaître comme un lieu de lancement et d'ouverture , pour des idées et des d'initiatives liés à la vie scientifique de notre société par des membres expérimentés ou non, car puisqu'il demeure il est aussi une façon particulièrement intéressante de débiter un investissement institutionnel .

Dans le mandat que nous avons effectué, la priorité absolue constituée par l'achat des locaux de la SPP et la lourdeur de la charge qu'il a constitué pour le CA ne laissait pas la place au CST pour proposer des projets au sein d'ordres du jour trop chargés.

Il nous paraîtrait apparaitrait cependant plus dynamique, au sein de la SPP, pour les CST et les instances scientifiques de proposer des projets scientifiques concrets comme par exemple le projet évoqué par la Fédération Européenne de Psychanalyse de Summer Schools, par exemple, nous paraîtrait particulièrement intéressant à développer , car léger à mettre en place, porteur d'une grande dynamique , amusant et sans risque financier puisque les déficits

en seraient assumés par la FEP jusqu'à 7500 euros. Il pourrait permettre un lien auprès d'étudiants et de jeunes praticiens, non encore analystes . Cette perspective de création de lien nous apparaissant tout à fait fondamentale pour l'avenir de la psychanalyse et celui de la SPP. Dans ce type d'organisations légères ou dans d'autres à inventer , le CST pourrait avoir une place privilégiée en alliance avec le CA dans une réelle perspective d'ouverture et de rencontre et faire du lien avec les jeunes praticiens plutôt qu'à tenter d'évaluer les possibilités de la refonte des instances institutionnelle.

Martine Vautherin-Estrade (Secrétaire du CST) et Christine de Kerchove(Secrétaire-Adjointe du CST)